



# BARIE village

## SOMMAIRE

**Le mot du Maire**  
**Notre Histoire**  
**Fêtes du village !**  
**Travaux**  
**On s'amuse et on s'informe**  
**Les oiseaux de nos jardins**



## Chères Bariotes, Chers Bariots,

C'est la rentrée après un été chaud et ensoleillé pour certains, dramatique pour d'autres, la vie continue plus que jamais avec son lot d'incertitudes.

Après un mois d'août habituellement calme, le projet de chaufferie biomasse voit enfin le début des travaux, il était temps, car le coût des travaux ne cesse d'augmenter, plus 31 % par rapport au montant prévisionnel de juillet 2021. Cette opération, largement subventionnée, nous laisse néanmoins interrogatif sur son but initial d'économie, mais participera toutefois à l'utilisation d'une énergie renouvelable non négligeable par les temps qui courent.

La remise en état de notre système de protection est achevée, il nécessitera tout de même une surveillance particulière car l'enherbement n'a pu être encore effectué, les conditions météo n'étant pas favorables. Je sais que nous pouvons compter sur les membres de la réserve communale pour cette tâche, leur dévouement n'étant plus à démontrer.

L'ouverture de la salle des sports à notre jeunesse nous a occasionné quelques déboires, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. C'est dommage car c'est un plus pour nos enfants, une réflexion est engagée pour permettre cette mise à disposition pour 2023.

La grande satisfaction de cet été a été l'organisation par les associations réunies d'un week-end de fête, ce qui ne s'était pas produit depuis 2019. Toutes les associations ont pris part à cet événement qui a connu un réel succès durant trois jours, il a juste manqué la cerise sur le gâteau, le feu d'artifice, la situation du département à ce moment-là ne le permettait pas.

Merci à vous tous pour votre implication, c'est à ce prix que nous resterons un village uni et accueillant, tous différents, mais responsables, cela prouve qu'ensemble et en se retroussant les manches, nous pouvons faire de très belles choses.

L'action n'est-elle pas la clé fondamentale de la réussite ?

**Le Maire,**  
**Bernard PAGOT**

## TRAVAUX SUR DIGUES - CASIER DE BARIE



La Gravaire



Après les travaux d'urgence réalisés sitôt la crue de février 2021, et après plusieurs obligations administratives que la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde a dû respecter, les travaux définitifs de remise en état de nos digues de protection viennent d'être réalisés. Leur coût d'un montant environ de 172 000 € a été pris en charge par la CdC à hauteur de 48 %.

Ces travaux, plus l'entretien annuel et diverses dépenses, tels que batardeaux, remise en état de murs, sont pris en charge par la CdC et réalisés sur des biens privés ou publics, avant 2018 l'AS des Diguees en faisait de même.

Ces ouvrages de protection ont un statut particulier d'intérêt général, il est important d'en assurer l'entretien en les laissant libres d'accès pour l'intérêt de tous.



Bassanne



## VIE DU VILLAGE

### CARNET

Nouvel arrivant : M. Cyrille Ussel à Pignot Nord

### NOUVEAUX SERVICES À BARIE

**Cyril multi services** (bâtiment,...)  
au 06 45 40 60 97

**Mme Ondine Filippi-Codaccioni**  
production et transformation de plantes aromatiques et médicinales  
au 06 62 54 93 27

N'hésitez pas à les contacter !

### ACTIVITÉS

L'association « **Détente et Loisirs** » vous propose la Belote à la salle multi-activités à 9 heures, les dimanches suivants :

- 30 octobre 2022
- 27 novembre 2022
- 18 décembre 2022
- 29 janvier 2023
- 26 février 2023
- 26 mars 2023
- 30 avril 2023
- 28 mai 2023
- 25 juin 2023

## PORTRAIT



### FRANCOISE CROUZET, Une Bariote d'après-guerre

Et oui, Françoise n'est pas Bariote de naissance (rassurez-vous, elle est considérée comme telle !!).

Elle est Normande... née en 1934 à Oissel près de Rouen.

Mais les difficultés de l'après-guerre en Normandie dévastée et la présence d'un oncle à La Réole poussent ses parents à s'installer à Barie en 1949 où ils tiendront pendant quelques années le fameux café du centre.

En plus d'aider au café, Françoise apprend la couture... sans grand enthousiasme.

En 1951, à 17 ans, sa vie va changer du tout au tout, elle se marie avec Yves Couzet, et part vivre chez sa belle famille exploitants agricoles à Labissière.

Elle va devoir apprendre rapidement le travail de la ferme : tabac, vigne, maïs, sorgho, la fabrication des balais, et s'occuper des animaux : cochons, cheval et la traite des quelques vaches. Pas facile tous les jours, mais Françoise a de la volonté.

A tel point qu'elle est encore aujourd'hui dans les lieux et qu'avec l'aide de sa fille Chantal, on y trouve toujours du bel osier, des légumes et surtout de bonnes fraises distribuées avec le sourire et la bonne humeur... (parole de consommateur !!)

## LES FÊTES D'APRÈS-GUERRE AU VILLAGE



Carte Postale - Barie, La Place - Bromotypie Gautreau, Langon.

Fin juillet, nous célébrons la fête du village depuis plusieurs générations.

Alors remontons au siècle dernier, comment cela se passait-il ?

La fête d'été se tenait systématiquement le dernier week-end de juillet. C'était surtout l'occasion d'un grand rassemblement des familles. (En fait, chaque village avait son week-end de fête pendant l'été, on en profitait pour inviter la famille tour à tour)

Une grande terrasse était installée sur la place centrale pour la grande joie des danseurs entraînés par un groupe de musiciens du coin. Le café du centre était bien garni, certains jouaient à la belote. (mais les concours n'étaient pas encore en vigueur !!)

Les enfants se souviennent surtout du grand manège venant d'Auros qui faisait leur bonheur pendant tout le week-end.

Certaines années, un ball-trap était même organisé.

Et le lundi concluait la fête avec une grande course cycliste, notamment animée à l'époque par le local Christian Cuch (frère de Nané Bruneau).

Mais ce n'était pas la seule fête de l'année !!

À Pâques, on célébrait la fête de l'agneau où traditionnellement un jeune berger et une jeune bergère (2 enfants de la commune) allait faire bénir un agneau accompagné par un parrain et une marraine.

Suivant la messe, un grand repas était organisé par la commune.

Et enfin la fête d'hiver avait lieu le 25 novembre pour honorer Sainte Catherine, patronne de notre église. Là aussi, cela provoquait de bons repas familiaux, avec notamment l'occasion de déguster les grillades de lamproyons accompagnées de sauce verte (vinaigrette échalote persil).

En cette saison fraîche, le bal était organisé dans la salle en bas du café avec les bancs tout autour de la pièce pendant que le bar à l'étage était bien garni.

Comme on le voit, la bonne ambiance de nos festivités actuelles n'est que le prolongement de ces anciennes réjouissances...

Que cela dure le plus longtemps possible !!!

# Fêtes du village !

p.4

## Enfin la fête du village a eu lieu après 2 années blanches !!!

Cette année, l'organisation de la fête a réuni plusieurs associations : le Comité des fêtes, Barie Castets Basket Club, Détente et Loisirs, Les Bariolés, Les Artistes de Barie et le CCAS.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous, seul bémol, l'annulation du feu d'artifice.



Reprise en fanfare avec « La Vashfol », de la fête familiale organisée par Les Bariolés avant la rentrée scolaire !



## TRAVAUX

La « grande affaire » de notre village en cette fin d'année, en matière de travaux, sera, bien sûr, la mise en œuvre et mise en route de la chaufferie biomasse qui desservira les trois logements communaux de l'ancienne école, les deux de l'ancien presbytère, celui intégré dans le bâtiment même de la mairie, les locaux de la poste ainsi que les locaux administratifs de notre commune.

Comme vous l'avez déjà vu sur la page Travaux de notre dernier numéro, la plateforme élevée (obligation en zone inondable) supportant la chaufferie et le silo de pellets (granulés de bois), se situera à l'extrémité de l'ancienne école, coté Mairie. Un habillage bois similaire à celui réalisé déjà autour de l'escalier extérieur d'accès à la salle des mariages et aux locaux administratifs de la mairie, viendra masquer cette nouvelle construction de haut en bas.

Pour le reste (travaux de VRD et équipements intérieurs des locaux concernés), plus rien ne sera apparent une fois le chantier achevé, laissant au centre de notre village son aspect pimpant et accueillant.

Nous devons vous indiquer que le coût initial a dû être révisé... à la hausse, vous vous en doutez !

Toutefois, la municipalité reste toujours en

mesure d'assumer, et dans la volonté, de poursuivre ce projet, malgré le surcoût : les objectifs recherchés d'économie et d'écologie restent essentiels pour nos locataires mais aussi pour le bien commun.

Le « retard au démarrage » (le chantier devait initialement débiter les premiers jours de septembre) est à attribuer au respect des strictes règles de sécurité consécutives à la présence des actuelles cuves de gaz sur l'emplacement du chantier. Nous étions dans l'obligation de les enlever avant de procéder au premier « coup de pioche ».

Ainsi, il nous aura fallu un été (propice aux congés des uns et des autres) pour parvenir à les faire vider et évacuer. Chose faite depuis le 23 septembre.

Il aura fallu également mettre en place une solution transitoire pour nos locataires de l'ancienne école afin que soit réalisé l'enlèvement de ces cuves perturbatrices desservant leurs appartements. Chose faite après quelques déboires mais, in fine, l'eau chaude a été rétablie !

L'ouverture des travaux est officielle depuis le 26 septembre par des opérations de traversées de murs et de terrassements. Cette fois, c'est bien parti !

L'achèvement de ce chantier tant espéré (projet voté sous le conseil municipal précédent), malgré les épisodes Covid

et guerre en Ukraine, devrait se situer (mise en chauffe et mise en eau) en fin novembre, juste avant l'offensive de Monsieur Hiver ! Ouf... !

Cette année, réparation des digues (cf. l'encart de notre maire) et arrivée des deux bateaux de sécurité commandés par la commune en début d'année, devraient nous voir parés en cas de caprices de notre voisine Garonne !

A ce sujet, des possibles (quoique non désirées) inondations, une information qui concernera tous les propriétaires de notre commune souhaitant renforcer la protection de leur habitation en cas de crue : une réunion d'information sur l'achat de batardeaux de protections, animée par un constructeur travaillant déjà pour les collectivités territoriales, est prévue.

Merci à toutes personnes intéressées de le faire savoir à notre secrétaire de mairie.

La date de cette réunion est déjà fixée : mercredi 19 octobre, salle des fêtes, 18h30.

## INFORMATIONS DIVERSES

### AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE, ATTENTION !

Cette plante doit être éliminée !

POURQUOI ?

Plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

NUISANCE POUR LA SANTÉ

Rhinites, Conjonctivites, Trachéite / toux, Urticaire, Eczéma, Asthme.

MENACE POUR L'AGRICULTURE



### INFORMATION DE LA POSTE

sur l'encadrement du  
versement d'espèces

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les règles de versement sur CCP et Compte Epargne évoluent, avec l'abaissement du versement d'espèces par compte, par mois et par demande de l'origine des fonds, comme suit :

- Blocage du compte si les versements sont supérieurs à 500 € sur 7 jours glissants

- Dans le cas où le cumul des versements excéderait 500 € sur le mois calendaire par compte, il faudra indiquer le motif de l'origine des fonds

- Si le montant de 1500 € en cumul versé dans le mois et par compte était dépassé, l'opération serait alors impossible,

- Par ailleurs, les retraits sur les comptes joints seront limités à 500 € au lieu de 1000 €. Au-delà, l'opération s'avérerait impossible.

S'adresser à notre postière préférée pour toutes informations complémentaires.



LA POSTE



## BALADE EN FORÊT

### CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS Conseils & Règlementation

L'automne est bien là, et les champignons aussi ! Quoi de mieux qu'une balade en forêt muni de son panier pour profiter d'une belle journée d'automne, riche en couleurs et odeurs et qui ne manquera pas à beaucoup d'entre nous de réveiller de doux souvenirs.

Mais attention ! certaines règles et précautions sont à respecter qui éviteront bien des déconvenues : car l'idée commune que « la nature appartient à tout le monde » est totalement fautive. L'espace naturel est réglementé par le droit.

#### Ce que dit la loi :

Tout d'abord, il faut savoir que les champignons sauvages appartiennent de plein droit au propriétaire du sol. Leur cueillette n'est, par conséquent, tolérée qu'aux conditions suivantes :

- demander l'autorisation au propriétaire
- respecter les lieux, les animaux et les panneaux d'interdiction
- ramasser avec parcimonie
- consulter les arrêtés préfectoraux et communaux en mairie.

Le propriétaire du sol n'est pas obligé de clôturer ou d'en interdire l'accès par voie d'affiches ou autres moyens. Donc, l'absence de panneaux « récolte interdite » ne veut pas dire que vous pouvez cueillir.

Les sanctions sont sévères, puisque une récolte sans autorisation inférieure à 10 litres est passible d'une amende maximale de 750 euros ; elle peut être de 45 000 euros d'amende et 23 ans de prison s'il s'agit

de truffes !! ( bon, ça n'arrivera pas chez nous ! ) La cueillette en forêt domaniale (appartenant à l'état) et communale est autorisée mais ne doit pas excéder 5 litres par personne et par jour. La revente de la récolte est interdite ; elle doit rester dans le cadre d'une consommation familiale.

#### Quelques conseils :

Il est bon d'informer ses proches de sa destination ; s'égarer ou être victime d'une mésaventure est toujours possible.

Et les chasseurs alors ?

Vaste sujet où la cohabitation se passe parfois mal... un peu de bon sens et de civilité s'imposent : engager courtoisement la conversation, garder les chiens en laisse, se promener à bonne distance des zones de chasse, et, précaution supplémentaire, endosser un gilet réfléchissant, la sécurité étant prioritaire.

Dernier conseil, et non des moindres, car comme l'a dit notre ami Coluche «... tous les champignons sont comestibles... certains une fois seulement...» !

Avec près de 30 000 espèces en France la plus grande prudence est conseillée. Si vous ne savez pas si un champignon est comestible, demandez l'avis d'un spécialiste ; le pharmacien le plus proche pourra l'identifier.

En résumé, les maîtres mots sont s'informer, respecter la loi, la nature et les hommes pour profiter sereinement de votre balade en forêt et de bénéficier de tous ses bienfaits.

**Bonne cueillette !!**

## RECETTE

### TAGLIATELLES AUX CHAMPIGNONS

Un plat complet au bon goût de l'automne qui plaira à toute la famille !

#### INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 400 gr de pâtes
- 2 échalotes
- 400 gr de champignons mélangés
- 1 verre de vin blanc
- 2 boules de mozzarella
- sel poivre
- 3 gousses d'ail
- 1 càs d'huile d'olive
- 20 cl de crème
- parmesan

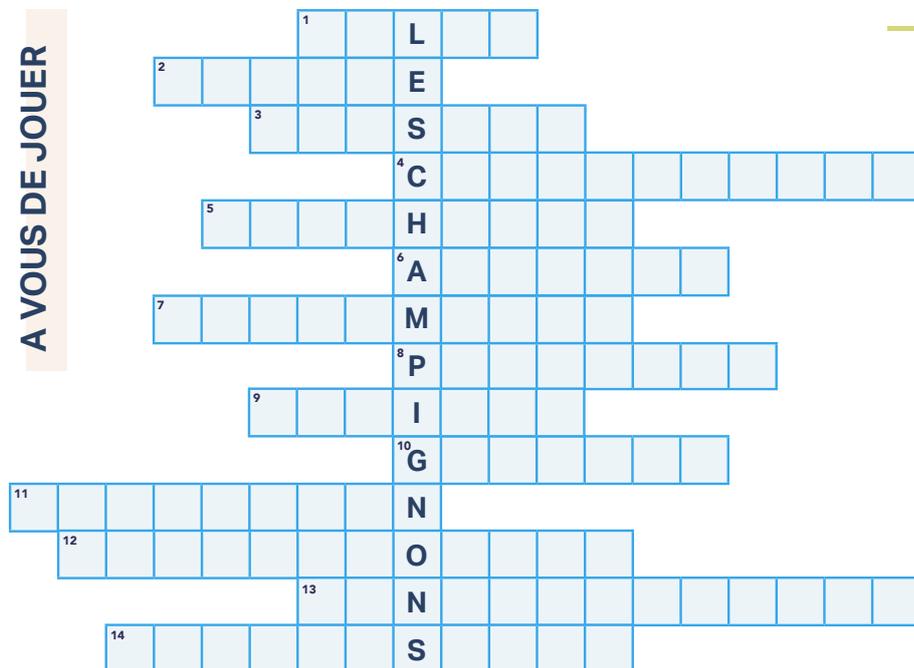
#### PRÉPARATION :

- 1 - Faire cuire les pâtes.
- 2 - Eplucher l'ail et les échalotes ; émincer et les faire revenir dans l'huile d'olive chaude.
- 3 - Couper les champignons et les ajouter dans la sauteuse. Saler et poivrer.
- 4 - Mouiller avec le vin blanc et verser la crème. Faire cuire quelques instants.
- 5 - Servir les pâtes accompagnées d'une belle portion de sauce aux champignons. Parsemer de morceaux de mozzarella et saupoudrer de parmesan.

**BON APPÉTIT !!**



## MINI JEUX A VOUS DE JOUER



- 1- Autre nom du cèpe
- 2 - Très recherchée
- 3 - À la chair grenue et cassante
- 4 - Pousse jusqu'au gelées
- 5 - Pousse en groupe sur des souches
- 6 - À ne pas consommer !
- 7 - Aussi appelée lépiote
- 8 - Aime les peupliers
- 9 - Aussi appelé champignon éponge
- 10 - Chapeau en forme d'entonnoir
- 11 - Pousse dans les prés
- 12 - A des aiguillons sous son chapeau
- 13 - C'est pas la....au chat !
- 14 - Proche du champignon de Paris

Réponses : 1 - Bolet / 2 - Truffe / 3 - Russule  
4 - Chanterelle / 5 - Souchette / 6 - Amanite  
7 - Coulemelle / 8 - Fleurote / 9 - Morille  
10 - Grolle / 11 - Mousseiron / 12 - Pied de  
Mouton / 13 - Langue de Boeuf / 14 - Rose

# Les oiseaux de nos jardins

p.8

*D'où viennent-ils ces petits chants et pépiements doux à nos oreilles, qui nous bercent les matins de grasse matinée ou pendant la sieste l'été à l'ombre des arbres ? Qui sont tous ces petits et grands oiseaux qui constituent notre fond sonore quotidien et dont nous devons prendre soin (l'été avec un peu d'eau à disposition et l'hiver avec graines et boules de graisse !)*

Ils sont nombreux, mais en voici quelques-uns :

**Le Moineau :** de petite taille, le mâle est très coloré alors que la femelle est d'un gris-brun terne. Il installe son nid peu soigné un peu partout ; il y naîtra 4 à 6 petits au bout de 11 à 14 jours de couaison, et cela 2 à 3 fois par an. Il est sociable et familier y compris avec l'homme.



**La Mésange Bleue :** reconnaissable par sa belle couleur jaune tout le dessous de son corps, elle adore les haies mais aussi les villes ! Elle niche dans les trous des arbres, les nichoirs fabriqués (n'hésitez pas à en installer dans vos arbres !) ou les boîtes aux lettres ! Elle peut ainsi couvrir jusqu'à 12 œufs ! Elle est sociable, d'une extrême vivacité et son répertoire vocal très diversifié s'entend dès le lever du jour.

**Le Rouge Queue :** plutôt discret, sauf lorsqu'il n'est pas content ou qu'on le dérange pour rejoindre ses petits, le Rouge Queue est un oiseau de petite taille, de plumage noir et facilement reconnaissable par l'agitation continuelle de sa queue rouge ! Il aime nicher dans les hangars, sur les poutres ou sous les toits où naîtront 4 à 5 petits.

**Le Merle Noir :** c'est un des oiseaux de jardin le plus répandu. Le mâle est entièrement noir avec le bec et le cercle orbital jaunes, la femelle (comme celle du moineau) est de couleur gris-brun. Il vit dans les haies, buissons, taillis bas et touffus et se nourrit... d'un peu tout ! Mais son fruit favori est... la pomme ! Sa nichée est d'environ 5 œufs dans un nid bien caché donc attention lorsque vous jouez du taille-haie ! Son chant mélodieux et flûté vous réveillera le matin ou vous bercera le soir !

**La Pie « Bavarde » :** qui ne la reconnaît pas avec sa longue queue, son plumage blanc et noir qui se moire de teintes bleue et verte sombre au soleil ! Elle niche un peu partout et est omnivore : insecte rongeur, œufs, verdure, fruit, etc. ...elle est très opportuniste. Très bruyante et bavarde, elle sait se faire discrète lorsqu'elle a ses petits (jusqu'à 8 par nichée !) afin de ne pas



attirer l'attention d'éventuel prédateur. Son cri est un jacassement rapide facilement reconnaissable à toute heure de la journée.

Ceci n'est qu'une première partie, nous continuerons l'énumération de nos oiseaux dans notre prochain numéro.

En attendant, faites très attention à nos amis les hérissons qui sont en pleine période de naissances, donc levons les roues de nos véhicules !



Mairie  
14, Le Bourg 33190 Barie  
Tel : 05 56 61 07 94  
mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil  
Le lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi,  
mercredi  
et jeudi de 8h30 à 12h30.



Ouverture agence Postale le mercredi et  
le vendredi de 9h à 12h.

SAMU : 18  
Pompiers : 18  
Police : 17

Gendarmerie d'Auros  
05 56 65 51 51

Hôpitaux  
La Réole : 05 56 61 53 53  
Langon : 05 56 76 57 57  
Marmande : 05 53 20 30 40

Garde Médicale  
05 56 61 21 61

Urgences Vétérinaires  
05 56 61 01 20

Déchetterie de Langon  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h30  
à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi  
de 9h à 15h45 (18h d'avril à Octobre)

Permanence @pefem // Accès aux droits  
Lieu : Devant la Mairie, un mercredi sur  
deux de 14h à 15h.  
Rens : 07 72 29 39 22

Barie Village - Journal de la Mairie de Barie.  
Données collectées en Septembre 2022.  
Certaines informations peuvent évoluer  
indépendamment de notre volonté. Directeur  
de la publication: Bernard PAGOT. Crédit  
Photographique : Les habitants de Barie !  
Tirage : 160 exemplaires.

Réalisation/impression : Médiatourisme.fr  
Téléphone : 06 20 79 14 11

Retrouvez toute l'actualité de votre village  
sur [www.facebook.com/Barie-Village](https://www.facebook.com/Barie-Village)